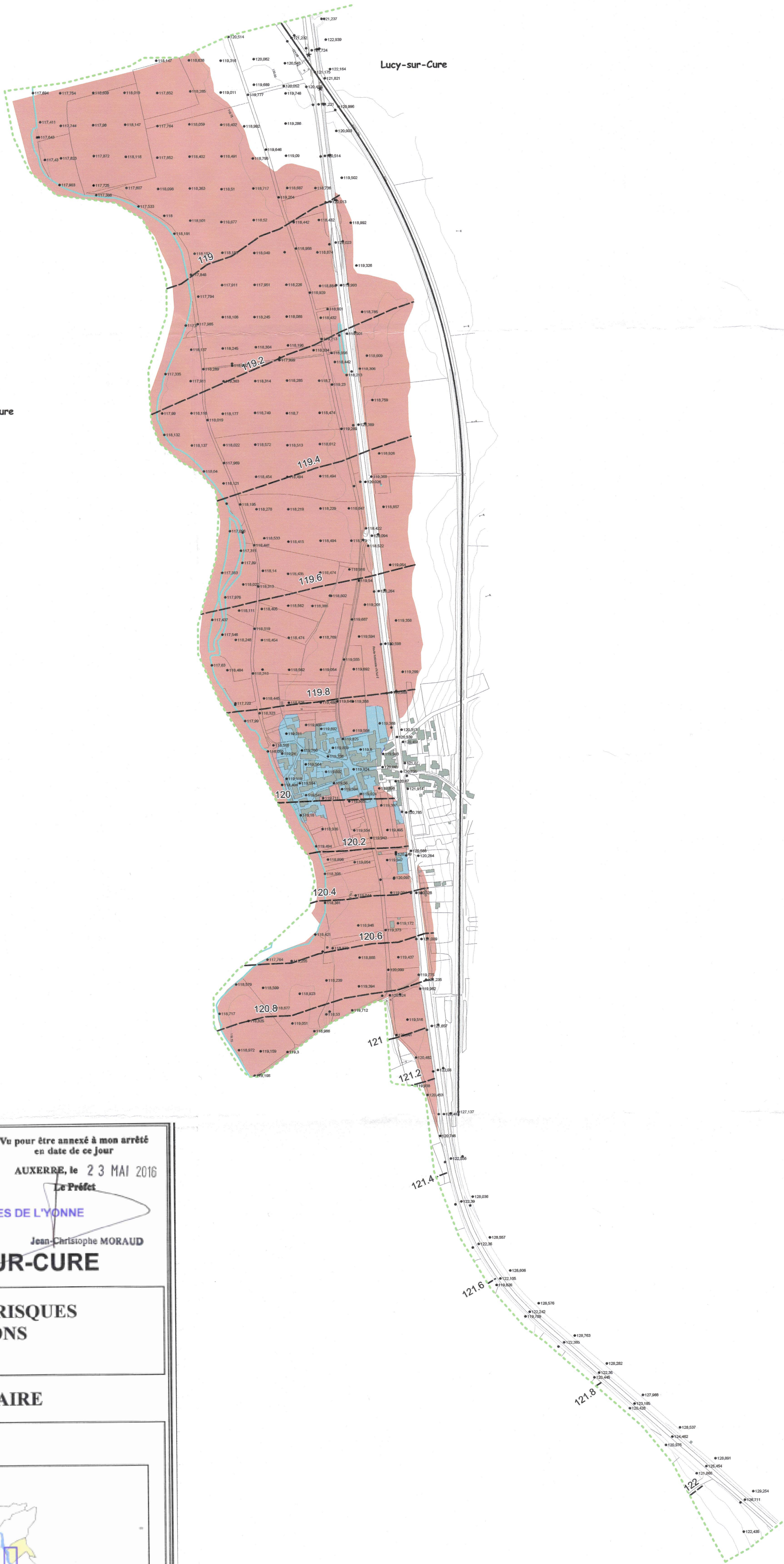




Vu pour être annexé à mon arrêté
en date de ce jour

AUXERRE, le 23 MAI 2016

Le Préfet

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'YONNE

Jean-Christophe MORAUD

Commune de LUCY-SUR-CURE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS INONDATIONS (P.P.R.I.)

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Légende :

 Zones d'interdictions

 Zones de contraintes faibles

 Zones sans contrainte spécifique

 Côte de référence (m NGF)

 Limite communale

